

Septembre 2008

## Nouveau Règlement

### Précisions...

Suite à la réunion du 30/05/2008 à l'INJ, voici quelques précisions et détails concernant la nouvelle réglementation ;



Toute saisie du pantalon en attaque ou défense est strictement interdite et sera sanctionnée par shido.



La saisie d'une ou des jambes est autorisée après une garde installée d'une ou des deux mains ; exemple Morote gari fait directement sans saisie préalable n'est pas autorisée...



Toutes techniques à genoux (kataguruma, seoi-nage) effectuées avec un temps d'arrêt ne seront pas comptabilisées, car considérées comme des enchaînements en Ne-waza.



Toutes techniques à genoux (kataguruma, seoi-nage) effectuées sans aucune préparation sont considérées comme des fausses attaques.



Lors d'une fausse attaque, il faut laisser la possibilité à l'adversaire d'enchaîner en ne-waza, le fautif doit être sanctionné durant cet enchaînement en indiquant la couleur du combattant.



Lorsqu'un combattant projeté chute à l'inverse de la direction du mouvement suite à une esquivé et ou défense, il ne peut y avoir d'évaluation.



Lors de Kaeshi, si le contrôle final de l'action ne peut être clairement attribué à l'un des 2 combattants, il est préférable d'annuler cette action.



Lors d'une immobilisation en bordure, si aucun des combattants n'est en contact avec la surface de combat, celle-ci est toujours valable, seule une sortie technique sera validée par l'arbitre qui annoncera Toketa puis Matte.



Lors d'une immobilisation en bordure, si un des combattants est en contact avec la surface de combat, une sortie technique suivi immédiatement d'une nouvelle immobilisation sera considérée valable même si durant l'action plus aucun contact n'est effectif avec la surface de combat.



Lors d'un shime-waza ou kantsetsu-waza effectué en bordure, si l'effet est immédiat, il sera considéré valable même si durant l'action plus aucun contact n'est effectif avec la surface de combat.



En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il faut rendre une décision, sauf dans le cas d'une valeur à laquelle s'ajoute une sanction (ex 1 Yuko et 1 shido pour le même combattant), la valeur technique primant sur la pénalité, la victoire sera attribuée au combattant ayant obtenu une valeur technique.